REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VENANSAULT

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que

La réunion du CONSEIL MUNICIPAL aura lieu à la Mairie

Le mardi 30 janvier 2024 à 20h30

A l'ordre du jour sont portées les questions suivantes :

- Comptes financiers Uniques 2023
- Subventions 2024
- Conventions OGEC et Familles Rurales
- Taux des taxes de fiscalité directe locale
- Budgets primitifs 2024
- Adhésion à la centrale d'achats Vendée Numérique
- Convention Dépann'Auto Yonnais
- Groupement de commandes formations « sécurité »
- Forfait mobilité durable
- Déclaration d'utilité publique parcelle AI 207
- Convention Vendée Eau pour la pose d'une dalle de dépotage sur le domaine public
- Convention pour le recours à la cellule d'appui SCDECI

En Mairie, le 22 janvier 2024

Laurent FAVREAU Maire de Venansault

Date de signature : 18/0 Qualité : Maire de Venan